



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BELLECHASSE

N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS
150, RUE PRINCIPALE
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC) G0R 3C0

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, tenue le mardi 5 mai 2020 par visioconférence à 14h et à laquelle étaient présents :

<i>M. Guillaume Vermette</i>	<i>Mme Denise Lapierre</i>
<i>Mme Myriam Goulet</i>	<i>Mme Sylvie Lemelin</i>
<i>Mme Diane Bilodeau</i>	<i>Mme Diane Pouliot</i>

Tous formants quorum sous la présidence de Mme Manon Goulet, mairesse.

Est aussi présente, madame Josette Dufour, directrice générale & secrétaire-trésorière.

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR UN MOMENT DE RÉFLEXION**
2. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2020**
4. **DOSSIER(S) - ADMINISTRATION**
 - 4.1 *Comptes et adoption;*
 - 4.2 *Résolution d'attestation des frais encourus 2019 dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;*
 - 4.3 *Dépôt des états financiers de la municipalité de Saint-Gervais pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019*
5. **DOSSIER(S) - GÉNÉRAL (AUX)**
 - 5.1 *Les communiqués;*
 - 5.2 *Question(s) de l'assemblée;*
 - 5.3 *Dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour l'année 2019*
6. **DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS**
 - 6.1 *Adjudication du contrat pour réaliser les travaux de prolongation des égouts et de l'aqueduc de la Rue du Repos*
 - 6.2 *Écocentre – horaires, tarifs et règles de fonctionnement*
7. **DOSSIERS - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**
8. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**
9. **DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT**
 - 9.1 *Démission d'un membre du comité consultatif en urbanisme et nomination*
 - 9.2 *Remplacement des panneaux d'identification des noms de rues*
10. **DOSSIER(S) - VARIA, AUTRES**
11. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR UN MOMENT DE RÉFLEXION

Les membres du conseil se lèvent et ont un moment de réflexion.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

200501

IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE

APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que lu et présenté.

Adopté unanimement.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2020

200502

IL EST PROPOSÉ PAR DIANE POULIOT

APPUYÉ PAR SYLVIE LEMELIN

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance du 7 avril 2020 tel que présenté et déposé à la table du conseil.

Adopté unanimement.

4. DOSSIER(S) - ADMINISTRATION:

4.1 COMPTES ET ADOPTION

200503

La Municipalité a actualisé son mode de comptabilisation afin de se conformer aux nouvelles normes prescrites par le gouvernement. C'est pourquoi vous pourrez observer une variation mensuelle des comptes.

IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU

APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois d'avril 2020 au montant de 76 320.31 \$ et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire les paiements requis :

<i>Administration générale :</i>	<i>20 913.74</i>	<i>\$</i>
<i>Sécurité publique:</i>	<i>6 304.58</i>	<i>\$</i>
<i>Transport routier:</i>	<i>22 624.73</i>	<i>\$</i>
<i>Hygiène du milieu:</i>	<i>10 116.98</i>	<i>\$</i>
<i>Santé & Bien-être</i>	<i>0</i>	<i>\$</i>
<i>Aménagement et urbanisme</i>	<i>0</i>	<i>\$</i>
<i>Loisirs et culture:</i>	<i>16 360.28</i>	<i>\$</i>
<i>Frais de financement :</i>	<i>0</i>	<i>\$</i>
<i>Activités financières :</i>	<i>0</i>	<i>\$</i>
<i>TOTAL :</i>	<i>76 320.31</i>	<i>\$</i>

Adopté unanimement.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution
ou annotation

4.2 RÉSOLUTION D'ATTESTATION DES FRAIS ENCOURUS 2019 DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 75 870\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité de Saint-Gervais visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 (rangs 1 et 2) ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Pour ces motifs,

200504

IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE

APPUYÉ PAR DIANE POULIOT

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur les routes locales de niveaux 1 et 2 (rangs 1 et 2) appartenant à la municipalité de Saint-Gervais, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour un montant de 635 954 \$ en fonctionnement soit pour l'année 2019;

QUE la municipalité de Saint-Gervais confirme que les travaux exécutés pour la partie qui concerne cette subvention et en vertu des présentes ne font l'objet d'aucune autre subvention.

Adopté unanimement.

4.3 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

M. Daniel Darby, CPA auditeur, CA et directeur principal à la certification de la firme Lemieux Nolet, comptables agréés S.E.N.C.R.L., a fait la présentation du sommaire des états financiers de la municipalité de Saint-Gervais pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019.

La mairesse fait donc un bref résumé de cette présentation et traite des résultats du sommaire des états financiers de la municipalité de Saint-Gervais pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019. Les états financiers seront disponibles sur le site internet de la Municipalité.

200505

IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM GOULET

APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers au 31 décembre 2019 de la municipalité de Saint-Gervais.

Adopté unanimement.

5. DOSSIER(S) - GÉNÉRAL (AUX):

5.1 LES COMMUNIQUÉS :

5.1.1 Objet : correspondance du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/ agrandissement du périmètre urbain



N° de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

Dans sa correspondance du 20 avril 2020, le Ministère informe la MRC que le règlement 277-20 visant à agrandir les limites des périmètres d'urbanisation est conforme aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire. Par conséquent, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, il entre en vigueur.

La municipalité de Saint-Gervais a donc six mois pour modifier son plan d'urbanisme ainsi que les règlements d'urbanisme en concordance avec la modification du schéma d'aménagement.

5.2 QUESTION(S) DE L'ASSEMBLÉE

5.3 DÉPÔT DU BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNÉE 2019

La directrice générale dépose à la table du conseil le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019.

Ce rapport nous informe sur l'état des analyses microbiologiques de l'eau, nous donne des indications sur les résultats des analyses des substances organiques et inorganiques de même que la turbidité et d'autres paramètres concernant l'eau potable qui a été distribuée dans notre réseau pendant la dernière année. En bref, le bilan annuel de la qualité de l'eau potable est conforme aux normes prescrites et applicables.

Le conseil est informé que le document sera disponible pour consultation sur la page internet de la Municipalité.

6. DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS:

6.1 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR RÉALISER LES TRAVAUX DE PROLONGATION DES ÉGOUTS ET DE L'AQUEDUC DE LA RUE DU REPOS

Étant donné qu'il y a présence de conflit d'intérêts, Mme Manon Goulet, mairesse, se retire de la visioconférence momentanément pour la prise de décision.

ATTENDU la résolution no 190914 autorisant la finalisation des infrastructures de la rue du Repos;

ATTENDU QUE selon la résolution no 190914, le projet est conditionnel à la réception d'un paiement comptant au montant de 15 000 \$ par les deux propriétaires concernés, à titre de participation et ce, avant le début du projet. Les deux propriétaires concernés sont : Placements J.A. Lacasse et Fondations A. Bourassa.

ATTENDU la réception et l'encaissement des deux paiements pour un montant de 30 000 \$ venant desdits propriétaires concernés;

ATTENDU la résolution no 200312 autorisant le lancement de l'appel d'offres pour permettre à la Municipalité de faire le choix de l'entreprise (le soumissionnaire qui sera le fournisseur) qui réalisera les travaux de prolongation des services d'égouts et d'aqueduc de la rue du Repos;

ATTENDU les 8 soumissions reçues et leurs classements (prix taxes incluses);

1- Excavation Gérard Pouliot	286 954,61 \$
2- R.J. Dutil et Frères	308 108,29 \$
3- Les Entreprises JR Morin	308 707,88 \$
4- Gilles Audet Excavation	323 568,39 \$
5- Les Excavations Lafontaine	336 825,56 \$



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

6- Les Constructions de l'Amiante	342 397,85 \$
7- Les Entreprises Gilbert Cloutier	367 776,28 \$
8- Michel Gamache et Frères	376 776,08 \$

N° de résolution
ou annotation

200506

IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE

APPUYÉ PAR SYLVIE LEMELIN

ET RÉSOLU QUE le conseil octroie le contrat «Prolongation des services d'égouts et d'aqueduc sur la rue du Repos » au plus bas soumissionnaire conforme soit « Excavation Gérard Pouliot »;

De financer le projet en affectant l'excédent non affecté (surplus libre).

Adopté unanimement.

6.2 ÉCOCENTRE HORAIRES, TARIFS ET RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite confirmer l'ouverture de l'Écocentre et préciser les règles de fonctionnement;

ATTENDU les coûts engendrés par la gratuité du service;

ATTENDU QUE le conseil souhaite maintenir l'accès gratuit, instauré en 2019;

ATTENDU QU'il y a lieu d'instaurer de nouvelles règles de fonctionnement pour favoriser l'équité, corriger les lacunes et éviter les abus;

200507

IL EST PROPOSÉ DENISE LAPIERRE

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE l'Écocentre de Saint-Gervais ouvre tous les samedis à compter du 9 mai jusqu'au 7 novembre 2020 inclusivement;

Que les heures d'ouverture demeurent de 9h00 à 14h00 le samedi.

De mettre fin à toutes demandes ponctuelles sur semaine et en dehors des heures d'ouverture de l'Écocentre.

De confirmer les règles de fonctionnement suivantes et ce, à partir du 9 mai 2020 :

- Accès gratuit exclusif aux résidents et contribuables de Saint-Gervais
- Preuve de résidence obligatoire à présenter pour l'accès au site (Permis de conduire ou compte de taxe de l'année en cours)
- Limite MAXIMALE de 3 verges cube par visite (équivalent de 9 bacs verts)
- Limite d'une visite par jour
- Aucune remorque dompeur acceptée sur le site
- Site interdit aux entrepreneurs en construction/rénovation
- Le non-respect d'une de ces règles implique un refus au site

Adopté unanimement.

Par ailleurs, Mme Manon Goulet et M. Guillaume Vermette amènent un complément d'informations à l'effet qu'il y aurait un projet pilote visant à récupérer des plastiques de balles de foin dans Bellechasse. Des démarches ont été faites, nous demeurons en attente des informations sur le sujet.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

7. DOSSIER(S) - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

8. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les conseillers(ères) discutent de leurs dossiers respectifs à tour de rôle.

9. DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT

9.1 DÉMISSION D'UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME ET NOMINATION

ATTENDU le règlement 143-87 constituant le comité consultatif en urbanisme et définissant sa composition;

ATTENDU la démission de M. Bertrand Lacasse à titre de président et membre du comité consultatif en urbanisme et ce, en date du 23 avril 2020;

ATTENDU QU'il y a lieu de combler le siège vacant;

ATTENDU QUE les membres sont nommés par résolution du conseil;

200508

IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM GOULET

APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE

ET RÉSOLU d'accueillir la démission de M. Bertrand Lacasse;

De remercier M. Bertrand Lacasse pour sa grande implication au sein du comité consultatif en urbanisme pendant de nombreuses années;

De nommer Mme Annie Lemay à titre de remplaçant;

D'inviter les membres du comité à nommer un nouveau président pour une période d'un an et d'en informer les membres du conseil.

Adopté unanimement.

9.2 REMPLACEMENT DES PANNEAUX D'IDENTIFICATION DES NOMS DE RUES

Ce point est reporté à une date ultérieure soit après les ateliers de réflexion actuellement en cours sur le nouveau plan d'urbanisme.

10. DOSSIER(S) - VARIA, AUTRES

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Josette Dufour, directrice générale et secrétaire-trésorière de ladite Municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce conseil de la susdite Municipalité.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

J'ai signé à Saint-Gervais, ce mardi 5 mai 2020.

N° de résolution
ou annotation

Josette Dufour
Josette Dufour, OMA;
Directrice générale & secrétaire-trésorière

11. LA LEVÉE DE LA SÉANCE

200509

IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU

APPUYÉ PAR DIANE POULIOT

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 14H50.

Adopté unanimement

Je soussigné, mairesse de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;

À l'exception de la (des) résolution(s) suivante(s) (s'il y a lieu):

Manon Goulet
Manon Goulet,
Mairesse

Josette Dufour
Josette Dufour, OMA
Directrice générale & secrétaire-
trésorier



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution
ou annotation

